

Articuler l'accompagnement avec le projet d'établissement et les autres dispositifs

Objectifs	Définir l'accompagnement dans le cadre du projet d'établissement
Mots-clefs	Diagnostic, ressources
Niveaux	Tous
Outils	Pistes pour articuler l'accompagnement dans le projet d'établissement
Auteur(s)	Groupe de travail d'Evelyne Ballanfat, académie de Créteil, 2008
Fiches en lien	Faire le lien avec différents partenaires

L'aide aux devoirs, les activités culturelles et sportives après la classe, sont les trois types d'actions mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement. Elles s'inscrivent dans le projet d'établissement tri-annuel qui décline, localement, le projet académique. L'analyse des propositions faites par l'établissement au niveau départemental permet la mise en place des moyens nécessaires pour la conduite des actions programmées.

Le projet académique 2008 -2011

L'accompagnement s'inscrit dans l'axe « réussite » du projet académique et il constitue l'un des neuf programmes mis en œuvre en fonction d'objectifs spécifiques. L'objectif spécifique du programme « accompagnement personnalisé » est de « considérer l'élève dans toutes ses dimensions afin de le motiver et de le rendre autonome ».

Le projet d'établissement tri-annuel 2008-2011

Le diagnostic local permet de fixer les objectifs prioritaires et les stratégies pour trois années. Il permet de donner des orientations à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé ; il est établi en fonction des valeurs initiales des indicateurs de performance retenus, et des effets attendus au terme des trois années.

Parmi les éléments du diagnostic local, il est possible d'analyser l'évolution des indicateurs généraux à partir :

- des données départementales (et des écarts constatés par rapport à la moyenne des établissements de la même catégorie),
- des indicateurs de pilotage des établissements scolaires (IPES) disponibles,
- des tableaux de bord internes construits par les établissements,
- des données socio-culturelles et socio-économiques de l'environnement des familles.

Les indicateurs qui suivent sont à retenir dans l'analyse des besoins en accompagnement :

- A l'entrée du parcours :
 - l'évolution du taux de catégories socio - professionnelles défavorisées,
 - le positionnement des élèves en fonction des compétences de base du socle, à partir des résultats aux évaluations nationales,
 - le nombre de bourses et d'interventions du fonds social dans l'établissement,
 - le taux d'entrées à mi-parcours et d'emménagements de nouvelles familles ;
- Dans le parcours des élèves :
 - l'évolution de l'assiduité,
 - l'évolution des exclusions de cours,
 - l'évolution des décrochages constatés,
 - le taux de signalements relevant de l'enfance en danger,

- le taux de sanctions pour incivilités ;
- Des indicateurs concernant la sortie de parcours :
 - l'évolution du contrôle continu et des réussites au diplôme national du brevet ;
 - l'évolution du taux d'orientation, notamment en 2de GT et 2de professionnelle.

Les objectifs prioritaires de l'établissement et les stratégies retenues

- L'aide aux devoirs répond principalement à un objectif prioritaire visant la réussite de tous par la (re)motivation de chaque élève.
- Les pôles culturel et sportif de l'accompagnement personnalisé contribuent également à l'ouverture artistique et culturelle, à l'intégration de tous, à la capacité à vivre ensemble.
- L'accompagnement personnalisé est l'un des dispositifs stratégiques contribuant à l'égalité des chances, par l'aide aux élèves en difficulté, et par l'amélioration des relations avec les familles.

Les programmations d'actions annuelles

Dans la mise en oeuvre du dispositif de l'accompagnement personnalisé, les équipes éducatives retiennent l'organisation et la répartition qui conviennent le mieux aux besoins locaux, ainsi qu'aux ressources humaines et matérielles disponibles. Les actions de l'accompagnement doivent trouver une articulation avec les autres actions menées dans l'établissement, en fonction des thèmes choisis ; elles permettent notamment un renforcement des enseignements et une consolidation des acquis. La mise en cohérence avec les activités de classe est à privilégier.

L'accompagnement contribue à des degrés divers aux huit autres programmes du projet académique :

- socle de connaissances et de compétences (piliers 6, 7, 1 et 3 notamment)
- TICE (cahiers de texte sur cartable en ligne, suivi à distance des devoirs,...)
- à l'orientation (ateliers d'excellence de 3èmes)
- à l'éducation prioritaire (activités proposées en fonction du profil des élèves)
- à la participation (implication des familles)
- à la citoyenneté (entraide entre élèves, actions de sensibilisation socio-culturelle)
- aux relations européennes et internationales (ateliers d'excellence en langues)
- aux partenariats (associations, intervenants extérieurs, collectivités).

Cas particulier de la liaison avec le socle de connaissances et de compétences :

- Piliers 6 (compétences sociales et civiques) et 7 (autonomie et initiative) : les activités conduites dans le cadre de l'accompagnement doivent permettre de développer l'autonomie des élèves, de les rendre acteurs de leurs apprentissages en leur apportant une aide méthodologique.
- Pilier 1 (maîtrise de la langue) : les activités consacrées au langage oral et écrit y contribuent, à travers des actions comme : ateliers de lecture – écriture, journal scolaire...
- Pilier 3 (principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique) : les actions permettent de développer un pôle mathématique et scientifique, à travers des actions comme : les jeux de l'esprit ou le jeu d'échecs, les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- L'accompagnement est à mettre en lien avec les PPRE mis en place pour aider les élèves à acquérir les compétences de base prévues dans le socle commun. Il favorise la construction de l'autonomie progressive de l'élève.

Cas particulier de la liaison avec les ATP (Aides au Travail Personnel)

Sur le plan méthodologique, l'accompagnement agit en renforcement du travail effectué en ATP (Aide au Travail Personnel) en 6^{ème}. L'élève peut mettre à profit les recommandations faites en ATP pour s'organiser dans son travail personnel, en montrant à un intervenant de l'accompagnement comment il applique concrètement les consignes. Cet accompagnement dans la mise en autonomie est rassurant pour certains élèves. La liaison entre les professeurs des ATP et les intervenants de l'accompagnement éducatif est nécessaire pour que le renforcement recherché soit efficace pour l'élève.

L'évaluation

L'accompagnement personnalisé, inscrit dans le projet d'établissement, revêt un caractère pluriannuel comme les autres dispositifs ; l'analyse périodique de l'état de son avancement et de ses résultats constitue les temps forts d'une réévaluation régulière des objectifs fixés et des méthodes utilisées pour aboutir à leur réalisation. Les programmations annuelles tiennent compte de cette analyse.

Exemples d'indicateurs pour mesurer la mobilisation de l'établissement dans le cadre du dispositif :

- nombre de modules mis en place
- nombre de personnels de l'établissement engagés
- diversité des disciplines et des catégories de personnels impliquées
- nombre d'intervenants extérieurs et de partenariats construits
- nombre d'élèves inscrits.

Exemples d'indicateurs pour mesurer les résultats globaux du dispositif :

- Adhésion au projet d'accompagnement personnalisé : rapport entre le nombre de familles qui acceptent l'inscription à une action et le nombre de familles à qui l'on propose l'inscription ;
- Assiduité : nombre d'élèves présents régulièrement, par rapport au nombre d'élèves inscrits ;
- Régularité du travail (travail scolaire fait régulièrement) ;
- Régularité scolaire (matériel apporté en cours, régularité de la participation en cours) ;
- Indicateur de satisfaction, auprès des élèves, des familles, des accompagnateurs ;
- Implication des parents (acteurs ou bénéficiaires)

Exemples des effets de l'accompagnement personnalisé sur les indicateurs de performance :

- Résultats scolaires (stabilisation ou amélioration) ;
- Suivis individualisés (meilleure connaissance individuelle des élèves par les équipes)
- Taux d'absentéisme et d'exclusions de cours (réduction, devoirs faits plus régulièrement)
- Nombre d'incivilités et conflits (réduction)

Effet sur les indicateurs qualitatifs:

- Etat des locaux ;
- Relations de l'établissement avec le milieu environnant ;
- Liaison avec des dispositifs extérieurs (communaux : PRE, PEL, CLAS,...) ;
- Fréquentation et implication des élèves au CDI ;
- Comportement et bien-être des élèves dans l'établissement.